

communiqué de presse

FRANC SUISSE ET ECONOMIE GENEVOISE : 3 DOCUMENTS A CE SUJET

Allant dans le sens d'une préoccupation du Conseil d'Etat et se situant plus particulièrement dans le cadre de l'interpellation de M. Jean Revaclier, député, au sujet des incidences du désordre monétaire sur l'économie genevoise, à laquelle le gouvernement cantonal vient de répondre, une étude du service cantonal de statistique vient de paraître sous le titre "Franc suisse et économie genevoise" ¹⁾.

Cette publication comprend trois documents :

I. Quelques considérations générales sur l'évolution du cours du franc suisse.

II. Enquête auprès d'un échantillon d'entreprises.

III. Tourisme et hôtellerie.

Dans le premier document, on trouve un certain nombre de jalons permettant de mieux saisir l'importance réelle de l'appréciation de notre monnaie depuis la fin du régime des changes fixes. Cette analyse donne une vue d'ensemble du problème et facilite la compréhension des mécanismes sous-jacents à l'état actuel du franc suisse.

La description du système des changes flexibles montre notamment que les anticipations jouent un rôle déterminant pour la circulation des capitaux et qu'il n'est pas encore possible de formuler l'évolution des cours de change par des lois économiques.

Si l'évolution du cours du franc suisse pèse sur la compétitivité-prix de notre économie, celle-ci n'est cependant qu'un aspect de la capacité de concurrence de l'économie suisse, qui dispose d'autres avantages comparativement à d'autres pays (qualité des produits, éventail des gammes, respects des délais de livraison, etc.).

Pour mesurer la hausse réelle du franc suisse, il est nécessaire

- d'utiliser des données trimestrielles, afin d'éliminer les fluctuations erratiques des cours de change;
- de tenir compte du comportement du franc suisse par rapport aux monnaies de nos principaux partenaires commerciaux;
- corriger le taux de change nominal selon le rapport de prix entre la Suisse et l'étranger, à l'aide de trois facteurs de correction (déflateurs) : prix à la consommation, prix de gros et coûts unitaires de main-d'oeuvre (salaires et charges sociales).

C'est ainsi que trois graphiques élaborés selon les principes qui viennent d'être définis et faisant chacun l'objet d'un commentaire détaillé permettent de mesurer l'évolution de 1965 au troisième trimestre 1978 du taux de change effectif et réel du franc suisse par rapport

- à un "panier" de 6 monnaies (mark allemand, dollar US, franc français, livre sterling, lire italienne et yen);
- au dollar;
- au franc français.

Le deuxième document est la synthèse d'une enquête auprès d'un échantillon d'entreprises confiée par le Conseil d'Etat au service cantonal de statistique. En date du 1er septembre 1978, ce dernier a remis à quelques 80 entreprises réparties dans une dizaine de branches et jugées

1) Collection "Aspects statistiques", No 10, en vente au service cantonal de statistique; prix : F 4.



représentatives de celles-ci un questionnaire comprenant 6 questions portant sur les 3 thèmes suivants :

- importance du facteur "étranger" pour l'activité des entreprises consultées;
- effets de la valeur relativement élevée du franc suisse par rapport aux autres monnaies;
- évolution récente du chiffre d'affaires (en %) et facteurs responsables de cette évolution.

En outre, 3 questions supplémentaires ont été posées aux établissements de crédit, afin d'obtenir leur opinion quant aux conséquences des problèmes monétaires sur les affaires locales.

Il ressort notamment de cette enquête que les influences négatives du comportement du franc suisse sont particulièrement ressenties par les entreprises industrielles qui produisent des articles nécessitant un long délai de fabrication et par les détaillants dont une part importante de la clientèle réside à l'étranger. L'effet positif de l'évolution de notre monnaie sur les achats de matières premières, produits semi-finis et finis à l'étranger ne s'exerce pas de la même manière sur toutes les branches et sur toutes les entreprises.

Alors que les entreprises interrogées semblent avoir assez bien résisté, jusqu'à fin 1977, à l'influence de certains facteurs négatifs, en particulier aux effets de la hausse du franc suisse, les estimations relatives aux 8 premiers mois de 1978 traduisent, en revanche, une attitude pessimiste dans la majorité des réponses. Ces constatations s'appliquent même à des branches structurellement fortes à Genève, comme la chimie, le commerce de gros ou l'hôtellerie.

Les établissements de crédit interrogés mentionnent également l'apparition de difficultés, dues au comportement du marché des changes, dans un certain nombre d'entreprises, en particulier celles tournées vers l'exportation et celles au service de la clientèle de passage. Selon les banques, la baisse des taux d'intérêt n'a pas été, au cours de ces dernières années, un élément déterminant pour l'évolution du crédit à Genève, cette dernière dépendant principalement d'éléments d'ordre conjoncturel.

Enfin, le troisième document comprend une courte étude décrivant, dans un premier chapitre, l'évolution de la demande et de l'offre touristiques depuis 1960 dans le canton de Genève et, dans un second, celle de la construction d'hôtels à Genève depuis 1965, complétée par l'indication du nombre de projets en cours et de leur état d'avancement. Cette étude repose sur la statistique de l'hôtellerie et sur celle de la construction, arrêtées toutes deux à la fin du troisième trimestre 1978.

La statistique de l'hôtellerie montre une baisse sensible des nuitées depuis 1971 (2'270'000 en 1977, contre 2'648'000 en 1970), malgré une reprise de caractère exceptionnel, semble-t-il, en 1977. Outre l'évolution du marché des changes, d'autres facteurs (fléchissement conjoncturel à l'étranger, accroissement de la concurrence internationale) expliquent ce recul. La structure de la demande s'est profondément modifiée durant ces 10 dernières années : diminution des nuitées pour la clientèle européenne traditionnelle, à l'exception de l'Allemagne occidentale, arrivée au premier rang des Etats-Unis et progression soutenue du tourisme en provenance d'Asie (surtout du Japon).

Si l'on prend en considération l'équipement hôtelier, on constate qu'entre 1960 et 1977, le nombre de lits recensés a plus que doublé. Compte tenu de l'évolution des nuitées pendant la même période, l'utilisation moyenne de la capacité d'accueil en 1977 était inférieure de 40% à ce qu'elle était en 1960. Le développement en cours du parc hôtelier est souvent source d'inquiétudes, étant donné que l'on prend en considération la totalité des projets, alors que seule une partie d'entre eux se réalise. Ainsi, il est vrai que l'ensemble des hôtels en construction ou dont la construction a été interrompue ajoutés aux projets autorisés ou encore sous requête offrent actuellement un potentiel d'environ 3'000 lits supplémentaires. Toutefois, seules deux constructions représentant près de 800 lits, soit moins de 6% du parc existant, s'achèveront de façon certaine au cours des deux prochaines années.

Dans le cadre de son activité d'analyse permanente de la réalité genevoise, le service cantonal de statistique prévoit d'autres études qui donneront lieu, en temps utile, à de nouvelles publications.